

### École

Nom :	École d'ingénieurs des sciences aérospatiales
Sigle :	ELISA Aerospace
Type :	Privé, label EESPIG
Académie :	Amiens
Sites de l'école :	Saint-Quentin, Saint-Jean d'Illac

### Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École d'ingénieurs des sciences aérospatiales
Spécialité :	Industrie des transports
Voie :	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année et sous statut d'apprenti en 3 <sup>e</sup> année
Site de la formation :	Saint-Quentin, Saint-Jean d'Illac

Vu le rapport établi par Claire PEYRATOUT (membre de la CTI, rapporteure principale) et Sonia BEN DHIA (experte auprès de la CTI, co-rapporteur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 16 novembre 2021 ;

### La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme(s) de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant(s) de l'école	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Sciences et Ingénierie Spécialité Industrie des transports sur le site de Saint-Quentin	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année et sous statut d'apprenti en 3 <sup>e</sup> année	2022	2024-2025	restreinte
Bachelor en Sciences et Ingénierie Spécialité Industrie des transports sur le site de Saint-Jean d'Illac	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année et sous statut d'apprenti en 3 <sup>e</sup> année	2022	2024-2025	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Poursuivre les efforts concernant l'internationalisation de la formation afin de permettre une exposition à l'international de tous les futurs diplômés ;
- Poursuivre le plan d'action permettant aux enseignants-chercheurs de développer une activité de recherche (politique de réduction des heures d'enseignements, association avec les laboratoires des sites concernés, financement de thèse menées en co-tutelle, conventions d'utilisation d'infrastructures recherche et mise en place d'un recherche interne à l'école) ;
- Finaliser les négociations avec les centres de Formations des Apprentis sur les deux régions concernées ;
- Poursuivre les actions engagées au sein de l'alliance ISAE Nouvelle Aquitaine pour mettre en place des actions de formation inter-écoles ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Délibéré et approuvé en séance plénière du 16 novembre 2021.

La Présidente  
Elisabeth CRÉPON

